

STATUTS PTS

ou

Une proposition indécente...

In extremis l'intersyndicale a été reçue par le Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre le 30 octobre à midi.

Après une réunion interministérielle hier, il nous a fait part des arbitrages de Matignon et de la proposition de l'administration qui en découle.

Vous êtes assis ? Non, alors vous devriez...

Nous négocions un statut spécial actif depuis un an. Revenant sur ses propres engagements, il n'en est absolument plus question pour l'administration aujourd'hui.

Néanmoins, dans sa grande mansuétude, l'administration consent à :

- Appliquer le protocole PPCR aux trois corps de la PTS, soit un gain de 4 à 6 points d'indice.
- Intégrer les Techniciens dans le Nouvel Espace Statutaire : une carrière allongée et une perte de salaire sur le déroulement de la carrière.
- **Ces deux mesures sont interministérielles et s'appliqueront à tous les fonctionnaires.**
- Des efforts au niveau indemnitaire :
 - L'IPTS sera revalorisée sur les parts fonctions (+8,5% pour les ASPTS, +5,5% pour les techniciens, +3,5% pour les ingénieurs) et résultats (+30% pour les ASPTS, +25% pour les techniciens, +20% pour les ingénieurs)
 - Une nouvelle indemnité de sujétions comprise dans le calcul pour la retraite sera créée. Son montant sera de 110 à 120 € selon les corps.
- Mettre en place toutes ces généreuses dispositions sur 3 ans, à compter d'octobre 2016.

Les gains annoncés seront à terme de **1700€ par an** pour un **ASPTS**,
2400 € pour un **technicien** et **1500 €** pour un **ingénieur**.

Pour la **retraite**, ce sera une augmentation de **80 €** par mois au plus.

En contrepartie, l'administration nous demande deux ou trois petites choses. La liste n'est pas exhaustive :

- Une évolution sur la qualification judiciaire pour pouvoir accomplir seuls les actes de PTS,
- La dotation de l'armement « qui va bien » pour nous protéger en intervention. **Sans cette dotation, pas de prime de sujétion incluse dans la retraite.**
- Des régimes horaires adaptés aux missions.
- Le tout pour tous les agents, sans droit d'option.

Cette proposition est une insulte pour les personnels de PTS et les contraintes qu'ils subissent au quotidien.

Aujourd'hui, l'administration n'est plus convaincue que nous ayons les mêmes contraintes que les policiers et trouve son engagement plus que généreux.

Devant autant de générosité, nous vous donnons rendez-vous
mardi 3 novembre pour exprimer toute notre gratitude !



SNPPS
ENSA FASMI



Syndicat National Indépendant des Personnels
Administratifs Techniques et Scientifiques

